



Compte rendu Conseil Municipal extraordinaire

Page : 1 de 4

Date :
13/04/2017

<u>CONVOQUES :</u>	<u>PRESENTS :</u>	<u>EXCUSES :</u>	<u>REPRESENTE PAR :</u>
Alain BERNHEIM	X		
Mireille CHAPUS	X		
Marc LOUBET	X		
Georges LARROQUE		X	Monsieur BERNHEIM
Priscilia BIONDI		X	
Bertrand COSSOUX	X		
Annie COURTIER	X		
Olivier DELMER	X arrivé point 2		
Karine DA SILVA COUTINHO		X	
Olivier GAMINETTE		X	
Magali SZESTAK	X		
Gérard ESPINERA		Excusé	
Elisabeth LONGUEVILLE	X		
Paul SCHULTZ		X	Madame LONGUEVILLE
Jean-Pierre PIERRAIN	X		

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain BERNHEIM, qui déclare les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus présents ou absents

Madame SZESTAK a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Candidature au nouveau Contrat Rural

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

Ordre du jour :

1 – Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 mars 2017.....	1
2 – Taux de taxes communales.....	2
3 – Subventions 2017.....	2
4 – Affectation du résultat 2016 « commune ».....	2
5 – Budget primitif 2017 « commune ».....	3
6 – Affectation du résultat 2016 « service eau ».....	3
7 – Budget primitif 2017 « service eau ».....	3
8 – Candidature au Nouveau Contrat Rural.....	3
9 - Questions et informations diverses.....	4

Monsieur le Maire fait une présentation au Conseil Municipal d'un document des Finances Publiques, sur lequel figure un comparatif sur 5 ans, portant sur :

- Les recettes de fonctionnement
- Les dépenses de fonctionnement
- Les Investissements
- Les endettements,
- Les éléments comparatifs sur la fiscalité locale, et sur les dotations de l'Etat.

Le Conseil Municipal note une forte baisse des dotations de l'Etat depuis 2014.

Rédigé-le 13/04/2017

Par Mme SZESTAK – élue Secrétaire de séance



Compte rendu Conseil Municipal extraordinaire

Page : 2 de 4

Date :
13/04/2017

1- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2017

Aucune observation n'ayant été formulée par le Conseil Municipal, le procès-verbal est adopté à l'unanimité

2- TAUX DES TAXES COMMUNALES

Monsieur BERNHEIM propose de reconduire les taux communaux 2017 à l'identique des taux 2016 à savoir :

- taxe d'habitation : 11.81%
- taxe foncière bâti 22.84 %
- taxe foncière non bâti 79.42 %

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les taux communaux.

3- SUBVENTIONS 2017

Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal les subventions 2017:

<u>ARTICLE</u>	<u>OBJET</u>	<u>NOM DE L'ORGANISME</u>	<u>MONTANT</u>
6574	Subvention de fonct	AOSPC	620.00 €
6574	Subvention de fonct	ASBBE	120.00 €
6574	Subvention de fonct	ANCIENS COMBATTANTS	150.00 €
6574	Subvention de fonct	ASSAD RM	600.00 €
6574	Subvention de fonct	ASSOCIATION FRANCAISE DE LA SCLEROSE EN PLAQUE	120.00 €
6574	Subvention de fonct	COMITE DES FETES	6 000.00 €
6574	Subvention de fonct	COOPERATIVE SCOLAIRE	2 281.00 €
6574	Subvention de fonct	PARALYSES DE France	80.00 €
6574	Subvention de fonct	PARENTS D'ELEVES	400.00 €
6574	Subvention de fonct	SPORTS LOISIRS BLB	1 800.00 €
6574	Subvention de fonct	TUTELIA	80.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de demander aux associations concernées :

- Leur statuts
- Le rapport d'activités de l'année précédente
- Le rapport financier
- Les projets de l'année en cours

Le dossier devra être déposé en Mairie pour obtention d'une subvention en 2018

Pour le versement de la subvention en 2017 il sera demandé un justificatif du dépôt des statuts.

Le conseil municipal décide à la majorité d'inscrire ces subventions au budget primitif de la commune pour l'exercice 2017.

4- AFFECTATION DU RESULTAT 2016 « COMMUNE »

Monsieur BERNHEIM propose au Conseil Municipal l'affectation du résultat 2016.

Le compte administratif 2016 a fait apparaître en section de fonctionnement un excédent de 183 277.07 €.

Afin de finaliser les investissements il est nécessaire d'abonder la section d'investissement.

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement de 135 035.16 € en investissement et de reporter en fonctionnement 48 241.91 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.



Compte rendu Conseil Municipal extraordinaire

Page : 3 de 4

**Date :
13/04/2017**

5- BUDGET PRIMITIF 2017 « COMMUNE »

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal le budget primitif 2017 qui s'équilibre comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	1 037 009.58 €
Recettes de fonctionnement :	1 037 009.58 €
Dépenses d'investissement :	781 827.95 €
Recettes d'investissement :	781 827.95 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le budget primitif 2017

6- AFFECTATION DU RESULTAT 2016 « SERVICE EAU »

Monsieur BERNHEIM expose au conseil municipal la proposition de l'affectation du résultat 2016. Le compte administratif 2016 a fait apparaître en section de fonctionnement un excédent de 17 831.55 €. Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement de 17 831.55 € en fonctionnement. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

7- BUDGET PRIMITIF 2017 « SERVICE EAU »

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le budget primitif 2017 du service « EAU » qui s'équilibre comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	29 143.29 €
Recettes de fonctionnement :	29 143.29 €
Dépenses d'investissement :	18 505.32 €
Recettes d'investissement :	18 505.32 €

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'adopter le budget primitif 2017 du budget « EAU ».

8- CANDIDATURE AU NOUVEAU CONTRAT RURAL

Monsieur LOUBET informe le Conseil Municipal de la possibilité de déposer un dossier de candidature au nouveau Contrat Rural (CoR) associant la Commune, la Région Ile-de-France et le Département. Les opérations peuvent être subventionnées à hauteur de 30% pour le Département et de 40% pour la Région. En considérant l'O.A.P. des Egremonts, il est proposé au Conseil Municipal des travaux de voirie portant sur :

- La rue des Egremonts
- La rue de l'Aunette
- La rue au Loup
- La nouvelle rue des Sangliers
- La ruelle des Perreux
- La rue des Clos

Ces travaux se feront en trois tranches qui sont à définir. Le montant des travaux se situera aux alentours de 370 000 € H.T.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise en œuvre du dossier de demande du Contrat Rural, et charge le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Rédigé-le 13/04/2017

Par Mme SZESTAK – élue Secrétaire de séance



Compte rendu Conseil Municipal extraordinaire

Page : 4 de 4

**Date :
13/04/2017**

9- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place d'un groupement de commandes pour la réalisation d'une étude hydraulique entre Cesson, Seine-Port et Boissise-la-Bertrand. La réalisation de celle-ci sera proposée lors d'un prochain conseil Municipal.
- Le Conseil Municipal des enfants, associé avec le conseil des Aînés organisera, pendant la semaine du 17 au 23 avril, une collecte de denrées alimentaires auprès des Boissisiens au bénéfice de l'Association LAFAMISOL, trois points de collecte sont envisagés : en Mairie, à l'école et au café « le Kervi ».
- Le carnaval aura lieu le 13 mai. Le défilé parcourra les rues de Boissise, un lâcher de ballons ainsi qu'une boum seront organisés.
- La balade autour de Boissise aura lieu le 21 mai. Le rendez-vous est donné à 9 heures 15 sur le parking de la Recellerie.
- Le prochain conseil aura lieu le 1^{er} juin à 20 heures 30.

La séance est levée après épuisement de l'ordre du jour.

Le Maire
Alain BERNHEIM